

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut d'Anchin - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Institut d'Anchin - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (27795)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut d'Anchin - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (27795)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	10	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Bulletins de notes des deux dernières années de scolarité	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Travail	avis du conseil de classe et/ou fiche avenir ou tout autre bilan des méthodes de travail	Essentiel
Savoir-être	Commercial	Le candidat doit avoir un comportement irréprochable en relation avec le métier choisi	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Apprentissage	Le candidat doit être en permanence à la recherche d'un contrat d'apprentissage pour prouver sa motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Professionalisme	le candidat doit avoir un esprit professionnel pour réussir à trouver un contrat d'apprentissage et le conserver	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Posséder le bac
- Etre en recherche active de contrat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Dès la formulation de vos vœux, nous vous recommandons de prendre contact avec nous dans les plus brefs délais, via l'adresse mail michael.sparty@anchin.cneap.fr.

En effet, plus tôt nous démarrerons votre accompagnement, plus rapidement vous pourrez trouver un contrat d'apprentissage et assurer vos deux années de formation.

Signature :

SABINE IOOS,

Chef d'établissement de l'établissement Institut
d'Anchin